

Genève : adoption de la loi sur l'aide sociale

Le 23 juin 2023, le Grand conseil a adopté à une large majorité (74 oui sur 100) la Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP).

En renforçant l'investissement social, le projet vise à terme une diminution du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. En particulier, l'amélioration de la prise en charge des personnes concernées suit les axes suivants :

- La prévention des situations de précarité et de pauvreté ;
- Le soutien à la formation et à la reconversion professionnelle ;
- L'appui à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Un meilleur soutien pour les personnes indépendantes ;
- Une collaboration active avec les acteurs économiques et les associations professionnelles ;
- Un renforcement de la collaboration et de la coordination interinstitutionnelles et communales pour prévenir le non-recours ;
- Une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des enfants et des familles.

Au Grand conseil, un seul amendement a été demandé et voté : l'évaluation de la loi a été ramenée à 3 ans au lieu des 5 ans prévus dans le projet.

Lien vers le dossier de presse du Conseil d'Etat du 4 mai 2022 :

<https://www.ge.ch/document/communiqué-hebdomadaire-du-conseil-etat-du-4-mai-2022#extrait-28540>